

Formulaire d'inscription au transport scolaire

Aide pour le Transport Scolaire des élèves handicapés

Année
scolaire
2017 2018

NUMERO

Elève

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____ Sexe : F M

Parents ou représentant légal

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone : _____ **Obligatoire**

Adresse e-mail : _____

Aide Sociale à l'Enfance oui non

Si oui, complétez les éléments ci-dessous

Renseignements concernant la famille d'accueil :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

CADRE 1

Un avis de transport notifié par les services de la MPH ou une carte d'invalidité est obligatoire.
Voir au dos de ce formulaire

Le dossier d'inscription accompagné de l'avis de transport doit être renvoyé directement à
Hérault Transport Service des transports spécialisés
148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine II - CS 34303 - 34193 Montpellier cedex 5

Scolarité de l'élève pour l'année en cours

Nom de l'établissement : _____

Commune de l'établissement : _____

Classe : Maternelle CP CE1 CE2 CM1 CM2 Précisez s'il s'agit d'une classe :
 6° 5° 4° 3° 2° 1° Terminale U.L.I.S
 SES/SEGPA CAP Techno Autre : _____

Transport de l'élève :

Cochez la case correspondante à la situation de l'élève :

Elève externe ou demi pensionnaire : Quotidien (1 Aller Retour / jour) Elève interne ou logé sur place : Hebdomadaire (1 Aller Retour / semaine) Sorties anticipées (rythme scolaire adapté, visites médicales régulières). Joindre impérativement un justificatif

Cochez la ou les cases correspondant au mode de transport de l'élève :

Transports en commun ¹ Véhicule 4 à 9 places  Véhicule adapté handicap moteur ADAT ² SNCF

¹ : Joindre une photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos.

² : ADAT - Allocation d'aide au transport par la famille (voir au dos), joindre une copie de la carte grise ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Datez et signez votre formulaire

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire. J'atteste n'avoir rempli qu'un seul dossier par enfant pour l'année scolaire à venir.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la relation avec les usagers des transports en commun. Les destinataires des données sont Hérault Transport, ses membres et ses délégués pour l'organisation du transport. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Accueil d'Hérault Transport dont l'adresse figure au verso de ce formulaire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Afin de nous permettre de traiter au mieux votre inscription, merci de bien vouloir remplir votre formulaire correctement et d'y joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Bien remplir son formulaire

- Ce dossier est traité informatiquement, veuillez le compléter en écrivant en MAJUSCULE.
- N'oubliez pas de joindre l'avis de transport de la MPH.
- Pour les personnes concernées par l'ADAT, merci de fournir un RIB ainsi que la photocopie de la carte grise du véhicule.
- Pour les élèves concernés par le transport public, merci de joindre une photo d'identité avec le nom et le prénom de l'élève au dos.
- Il est obligatoire de dater et signer votre formulaire.
- Ce dossier doit être renvoyé directement à Hérault Transport, Service des transports spécialisés, 148 avenue du Professeur Viala, Parc Euromédecine II - CS 34303, 34193 Montpellier cedex 5.

Attention ! Un dossier incomplet peut retarder l'inscription au transport scolaire.

Avis de transport notifié par la MPH 34

- Votre enfant dispose d'un avis de transport délivré par la MPH, voir dans le cadre page 1 de ce formulaire, vous n'avez pas à fournir de justificatif d'avis d'imposition.
- Les droits de votre enfant ne sont plus valides (voir dans le cadre page 1 de ce formulaire) vous devez prendre contact avec la MPH.
- Vous inscrivez votre enfant pour la 1^{ère} fois au transport scolaire des élèves handicapés, vous devez contacter la MPH afin d'obtenir un avis de transport. Pour les élèves en ULIS vous pouvez transmettre ce formulaire sans attendre la notification MPH.
- La Maison des personnes handicapées de l'Hérault - Quartier Malbosc - 59, avenue de Fès - BP 7353 - 34086 MONTPELLIER cedex 4 .Tél : 04 67 67 69 30

Hérault Transport se réserve le droit de mettre en place le transport après réception de l'avis.

Le formulaire expliqué

Elève Remplir les cases *Nom*, *Prénom* et *Date de naissance*.

Parents ou représentant légal Cette rubrique concerne les parents ou toute personne ayant la charge de l'enfant. Avec votre *Numéro de téléphone*, nous sommes en mesure de vous contacter plus rapidement afin de régler d'éventuelles difficultés liées à votre dossier d'inscription. Avec votre *adresse E-mail*, nous sommes en mesure de vous informer des éventuelles modifications de transport et/ou des événements exceptionnels (alerte orange, grève, ...)

Aide Sociale à l'Enfance Si l'enfant relève de l'Aide Sociale à l'Enfance, remplir la rubrique *Famille d'accueil*, elle nous permet de connaître le lieu de résidence de l'élève, indispensable pour calculer ses droits.

Scolarité de l'élève pour l'année en cours Cette rubrique doit être **complétée obligatoirement**. Après l'inscription de votre enfant au transport scolaire, Hérault Transport demandera directement une attestation d'inscription scolaire à l'établissement.

Transport de l'élève Cochez les cases correspondant à la situation et au mode de transport de l'élève

ADAT Allocation d'aide au transport destinée aux familles transportant l'élève.

Comment calculer le montant de l'ADAT ?

1 - Calculez tout d'abord votre distance journalière :

..... kilomètres parcourus Domicile / Etablissement (Aller/Retour) X 2 (matin et soir) =kilomètres parcourus par jour.

2 - Calculez ensuite votre indemnité journalière :

..... kilomètres parcourus par jour X 0,35* €uro =Indemnités journalières.

3 - Calculez maintenant votre indemnité mensuelle :

..... Indemnité journalière X Nombre de jours d'école =Indemnité mensuelle.

*tarif en vigueur en septembre de l'année en cours

Un calendrier récapitulatif des jours de présence vous sera transmis périodiquement (4 fois par an). Nos services calculeront le montant de l'allocation qui vous sera versée. Pour tout renseignement vous pouvez contacter les transports spécialisés au numéro ci-dessous.

Hérault Transport
148 avenue du Prof. Viala
Parc Euromédecine II
CS 34303
34193 MONTPELLIER cedex 5
E.mail : info@herault-transport.fr



Accueil public :
Lundi, mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
ou sur rendez- vous
Service des transports spécialisés
Tél : 04 67 40 98 22
Email : transportspecialise@herault-transport.fr